

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

L'ACCUSATION DE VIOL—LE CONSENTEMENT UTILISÉ COMME ARGUMENT DE DÉFENSE—LES AMENDEMENTS AU CODE CRIMINEL

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Justice, que j'ai averti au préalable par l'entremise de son secrétaire parlementaire.

Le 20 mai dernier, la Cour suprême du Canada a rendu sa décision dans l'affaire *Pappajohn contre la Reine*, où il faisait appel d'une condamnation pour viol. Dans sa décision, la Cour a maintenu que si l'accusé croyait honnêtement que la femme était consentante, même s'il n'avait aucun motif raisonnable de le croire, il devrait être acquitté et exonéré de tout blâme. Notre Cour a donc repris la décision Morgan, décision amèrement critiquée de la Chambre des Lords en Angleterre.

Le ministre a-t-il l'intention de renverser cette décision de la Cour suprême du Canada par le biais des amendements qu'il va présenter au Code criminel et, ce faisant, réparer la grave injustice qui a été faite à toutes les femmes canadiennes?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre de la Justice et ministre d'État chargé du Développement social): Madame le Président, je n'ai pas encore eu l'occasion de faire la revue complète de ce dossier. Il s'agit d'une décision très importante, et à la lumière des révisions que nous faisons présentement au Code criminel du Canada, nous allons voir si cette décision doit amener ou non des changements au Code criminel.

[Traduction]

M. Robinson (Burnaby): Madame le Président, j'ai une question supplémentaire. Je suis très heureux d'apprendre que cette question recevra une attention prioritaire dans le cadre de la révision du Code criminel.

Cependant, le ministre pourrait-il nous assurer qu'au lieu d'attendre un bill omnibus tendant à modifier le Code criminel, il fera diligence et présentera un projet de loi distinct portant spécifiquement sur la question des délits sexuels contre les femmes et que, dans ce bill, il lèvera l'immunité totalement inacceptable accordé au conjoint, selon laquelle un mari ne peut être poursuivi et condamné pour avoir violé sa femme?

Des voix: Oh, oh!

[Français]

M. Chrétien: Madame le Président, nous avons déjà entrepris depuis plusieurs semaines la revue de ce problème au ministère de la Justice, et j'espère pouvoir procéder dans les plus brefs délais. Il s'agit de problèmes très compliqués et je ne pense pas que je sois en mesure de donner une réponse très précise à l'honorable député dès aujourd'hui.

Questions orales

[Traduction]

L'ÉNERGIE

LE PRIX ÉLEVÉ DES CARBURANTS ET DES COMBUSTIBLES—LA POSSIBILITÉ D'ACCORDER DES SUBVENTIONS AUX FAMILLES À BAS REVENU

L'hon. George Hees (Northumberland): Madame le Président, j'ai une question pour le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Étant donné que le prix des carburants et des combustibles augmentera très rapidement lorsque les subventions annuelles de 3 milliards de dollars en compensation du prix du pétrole importé auront été graduellement supprimées et que le gouvernement aura fixé un nouveau prix du pétrole canadien, celui-ci a-t-il l'intention d'aider substantiellement les familles à bas revenu à assumer ces coûts accrus en établissant des subventions à l'énergie similaires à celles qu'avait proposées dans son budget le gouvernement précédent, soit des montants annuels de \$80 par adulte et de \$30 par enfant pour une famille ayant un revenu total maximum de \$21,000 par année?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, je tiens à remercier mon honorable collègue de son intéressante suggestion, mais je tiens à lui signaler que le présent gouvernement n'a pas attendu l'augmentation du prix du pétrole pour prendre soin d'un groupe qui tombe particulièrement sous sa responsabilité. Loin d'augmenter simplement les bénéficiaires de \$80 par année, comme le proposaient les progressistes conservateurs, mon honorable collègue se souvient sans doute que ce gouvernement vient d'augmenter de \$35 par mois le supplément de revenu garanti pour toutes les personnes âgées, ce qui est beaucoup plus que ce que les progressistes conservateurs avaient proposé.

[Traduction]

M. Hees: Madame le Président, on comprend très facilement d'après la réponse du ministre pourquoi celui-ci a acquis la réputation du ministre le plus évasif du cabinet.

Une voix: Le vieux renard.

M. Hees: En plus du supplément de la pension de vieillesse qui a reçu l'appui unanime de la Chambre, le ministre étudiera-t-il la possibilité d'établir également un supplément à l'énergie pour aider les familles à bas revenu à assumer ces coûts énergétiques très élevés et sans cesse croissants qu'elles auront à payer très bientôt?

[Français]

M. Lalonde: Madame le Président, mon honorable collègue demande si je vais considérer sa suggestion. Comme il le sait, tout ce qui vient de lui reçoit la plus attentive considération du gouvernement.